

## Hydroxyde de sodium en solution (50%)

### SECTION 1 – PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

|   |  |  |
|---|--|--|
| Δ | <b>Nom et adresse du fabricant :</b><br><b>Olin Corporation – Division des Produits<br/>Chlor Alcalis</b><br><b>Bureau de CLEVELAND, TN</b><br>490 Stuart Road NE<br>Cleveland, TN 37312-4918<br>U.S. • (423) 336-4850 | <b>Nom et adresse du fournisseur :</b><br><b>Société PCI Chimie Canada faisant affaires sous le<br/>nom de Produits Olin Chlor Alkali</b><br><b>Bureau de MONTRÉAL, QC</b><br>2020, rue University, bureau 2190<br>Montréal, Québec H3A 2A5<br>Canada • (514) 397-6100 |
|---|--|--|

|                                   |  |                                     |            |
|-----------------------------------|--|-------------------------------------|------------|
| <b>Identification du produit:</b> | Hydroxyde de sodium en solution (50%)  |                                     |            |
| <b>Numéro CAS:</b>                | 1310-73-2  | <b>Date de préparation (M/J/A):</b> | 10/02/08   |
| <b>Code de FS:</b>                | NaOH(50)-F   | <b>Date de révision (M/J/A):</b>    | 05/11/2010 |
| <b>Synonymes:</b>                 | Soude caustique liquide 50%, lessive caustique, lessive, soude caustique liquide, hydrate de sodium. |                                     |            |
| <b>Usages du produit:</b>         | Agent de neutralisation, nettoyeur industriel, mise en pâte & blanchiment, fabrication de savon.     |                                     |            |

### Avec qui communiquer en cas d'urgence (24h)

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES INTERVENTIONS D'URGENCE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUIITE SUR LES LIEUX D'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES, COMPOSER:

Δ **Canada: 1-800-567-7455**  
**États-Unis: 1-800-424-9300 – CHEMTREC**

### SECTION 2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Ingrédient(s) Dangereux | % (p/p) | ACGIH                       | No. CAS   |
|-------------------------|---------|-----------------------------|-----------|
| Δ Hydroxyde de sodium   | 49 – 52 | 2 mg/m <sup>3</sup> (TLV-C) | 1310-73-2 |

### SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

**Sommaire d'urgence:** Liquide inodore, transparent et non-volatile. **EXTRÊMEMENT CORROSIF.** Cause de graves brûlures au contact. Peut causer la cécité, des cicatrices permanentes et la mort. Vapeurs ou buées peuvent causer des blessures aux poumons, les effets peuvent être retardés. Très réactif. Réagit violemment avec l'eau et plusieurs matériaux courants pour générer de la chaleur pouvant enflammer du matériel combustible à proximité. Le contact avec plusieurs produits chimiques organiques et inorganiques peut provoquer des feux ou des explosions. Un gaz d'hydrogène peut se libérer lorsqu'il vient en contact avec certains métaux, formant ainsi un mélange explosif avec l'air. Ne brûle pas.

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 2 sur 12

Toxique pour les organismes aquatiques. Lire la fiche signalétique pour une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

---

**Effets potentiels sur la santé:**

Δ **Voies d'exposition:** Inhalation, contact cutané, contact oculaire, et ingestion.

**Inhalation:** Ce produit n'a pas tendance à s'évaporer. Par conséquent, l'inhalation se produira principalement lorsque le produit sera vaporisé. Corrosif! Le produit vaporisé peut entraîner un œdème pulmonaire (accumulation de liquide séreux dans les poumons, danger pour la santé). L'œdème peut apparaître seulement 48 heures après exposition au produit. Les premiers symptômes de l'œdème pulmonaire sont le souffle court et la sensation que le torse est serré.

**Contact cutané:** EXTRÊMEMENT CORROSIF! Peut entraîner de graves brûlures en profondeur et des cicatrices permanentes. Le produit s'infiltrera lentement à travers la peau et la corrosion se poursuivra jusqu'à ce que le produit soit entièrement enlevé. La sévérité de la blessure dépend de la concentration et du temps d'exposition. Ce solide peut causer de graves brûlures étant donné qu'il peut réagir avec l'humidité de la peau, de l'air et de l'eau utilisée pour rincer. Les brûlures ne sont pas toujours douloureuses immédiatement. La manifestation de la douleur peut être retardée de plusieurs minutes et même de plusieurs heures. Diverses études décrivent l'effet de l'hydroxyde de sodium. Une solution de 4% appliquée sur le bras d'un volontaire, pour une période de 15 à 180 minutes, cause des dommages progressifs. Les dommages vont de la destruction des cellules de la couche extérieure de la peau en 15 minutes jusqu'à la destruction totale après 60 minutes. Des solutions aussi faibles que 0.12% ont causé des dommages à une peau saine en moins d'une heure.

**Contact oculaire:** EXTRÊMEMENT CORROSIF! La sévérité de la blessure augmente avec la concentration, le temps d'exposition et la vitesse de pénétration du produit dans l'œil. Les dommages sont : l'irritation sévère, cicatrices légères, formation de cloques, désintégration, ulcération, cicatrices sévères et opacification. Il est possible que les conditions qui affectent la vision comme le glaucome, les cataractes et la cécité permanente apparaissent plus tard. Dans certains cas, il y a progression de l'ulcération et de l'opacification des tissus oculaires pouvant mener à la cécité permanente.

**Ingestion:** EXTRÊMEMENT CORROSIF! Cause des douleurs intenses. Brûlure à la bouche, la gorge et l'œsophage. Apparition de vomissement et de diarrhée. Possibilité d'évanouissement et même risque de mort.

**Effets chroniques:** PEAU: Un contact prolongé ou répété (du produit) avec la peau peut entraîner l'assèchement de la peau, des gerçures et l'inflammation de la peau (dermite).

**Conditions médicales existantes pouvant s'aggraver suite à l'exposition :** L'asthme, les bronchites, l'emphysème et autres problèmes pulmonaires peuvent s'aggraver. Des problèmes au nez, aux sinus et à la gorge peuvent s'aggraver. L'irritation de la peau peut s'aggraver chez les individus ayant déjà des problèmes cutanés.

**Cancérogénicité:** L'hydroxyde de sodium n'est pas classifié cancérigène par l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) ni par le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer). Il n'est pas réglementé comme cancérogène par l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration) ni inscrit comme cancérogène selon le NTP (National Toxicology Program).

Δ **Autres dangers importants:** Se référer à la section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE pour plus de renseignements.

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 3 sur 12

#### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

**Général:** Si vous ne vous sentez pas bien, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN (Montrer ce document).

**Inhalation:** Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile et de préférence selon les recommandations d'un médecin, l'administration d'oxygène peut s'avérer utile à condition d'être faite par du personnel qualifié. Pratiquer la respiration artificielle SEULEMENT si le sujet ne respire plus. Il NE FAUT PAS pratiquer le bouche-à-bouche lorsque la victime a ingéré ou inhalé ce produit, administrer la respiration artificielle au moyen d'un dispositif muni d'un clapet anti-retour ou tout autre appareil médical approprié. Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire en cas d'arrêt respiratoire ET d'absence de pouls. OBTENIR D'URGENCE DES SOINS MÉDICAUX. Suite à l'exposition, les symptômes d'un œdème pulmonaire peuvent apparaître après 48 heures.

**Contact cutané:** Rincer les régions atteintes à l'eau tiède pendant au moins 20 minutes, et jusqu'à 60 minutes si nécessaire. Lorsque sous l'eau, la victime doit enlever ses vêtements contaminés, ses bijoux et ses souliers. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Obtenir D'URGENCE des soins médicaux. Disposer des vêtements et souliers contaminés de façon à limiter l'exposition.

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement à l'eau tiède pendant au moins 20 minutes, et jusqu'à 60 minutes si nécessaire, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, reprendre l'irrigation des yeux. Obtenir D'URGENCE des soins médicaux. Ne pas transporter la victime avant la fin de la période de rinçage recommandée à moins que l'on puisse continuer à rincer la région atteinte pendant le transport.

**Ingestion:** NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est consciente et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et boire le plus d'eau possible pour diluer le produit (8 à 10 oz – 240 à 300 mL). En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime tête baissée vers l'avant pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; lui faire rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Conduire IMMÉDIATEMENT la victime dans un centre d'urgence médical.

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|  |  |
|--|--|
| <b>Inflammabilité:</b>                               | Sans objet. Non-combustible (ne brûle pas) |
| <b>Point d'éclair (méthode):</b>                     | Sans objet.                                |
| <b>Limites inférieures d'inflammabilité :</b>        | Sans objet.                                |
| <b>Limites supérieures d'inflammabilité :</b>        | Sans objet.                                |
| <b>Température d'auto-ignition (°C):</b>             | Sans objet.                                |
| <b>Produit la combustion et de la décomposition:</b> | Vapeurs d'oxyde de sodium                  |
| <b>Taux de combustion:</b>                           | Sans objet.                                |
| <b>Puissance explosive:</b>                          | Sans objet.                                |
| <b>Sensibilité aux chocs mécaniques :</b>            | Pas sensible aux chocs, matière stable.    |
| <b>Sensibilité aux charges statiques:</b>            | Sans objet.                                |

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 4 sur 12

**Risques d'incendie et d'explosion:** Ne brûle pas et ne supporte pas la combustion. La réaction avec l'eau et plusieurs matières courantes (Se reporter à la section 10 "Réactivité et Stabilité") peut générer suffisamment de chaleur pour allumer un feu avec du matériel combustible à proximité. L'hydroxyde de sodium libère de l'hydrogène gazeux lorsqu'il réagit avec les métaux comme l'aluminium, l'étain et le zinc pour former un mélange de gaz inflammables.

**Agents d'extinction:** Utiliser les agents d'extinction appropriés pour contrôler l'incendie. Si de l'eau est utilisée, prendre garde car l'eau réagit avec l'hydroxyde de sodium pour libérer de grandes quantités de chaleur, pourrait causer des éclaboussures.

**Information spéciale:** Faire évacuer la zone d'incendie à une distance sécuritaire ou vers un endroit protégé. Toujours s'approcher de l'incendie dans le même sens que le vent. Si possible, isoler le matériel non impliqué dans l'incendie et protéger le personnel. Déplacer les contenants en dehors de la zone d'incendie si l'opération peut s'effectuer sans risques.

De l'eau peut être utilisée pour éteindre le feu dans une zone où de l'hydroxyde de sodium est entreposé. L'eau ne doit pas être en contact avec l'hydroxyde de sodium. L'eau doit être utilisée pour inonder. Vaporiser l'eau sur les contenants exposés aux flammes pour les garder froids et pour absorber la chaleur. À hautes températures, des vapeurs d'hydroxyde de sodium peuvent apparaître libérant un gaz très corrosif. Ne jamais s'exposer à la zone sans porter les équipements de protection individuelle appropriés pour cette situation.

**Évacuation:** Si un réservoir ou une citerne est impliqué dans l'incendie, isoler et faire évacuer la zone. Prévoir un périmètre de sécurité de 1/2 mille de rayon (800 mètres).

**Équipement de protection pour la lutte contre le feu:** Un équipement de pompier normal n'offre pas une protection adéquate. Porter des vêtements de protection résistant au produit chimique et un appareil respiratoire autonome (approuvé par MSHA/NIOSH).

**NOTE:** Voir aussi "Section 10 - Stabilité et Réactivité"

## SECTION 6 - LES MESURES LORS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Les déversements, les fuites ou les échappements:

- Contrôler l'accès à la zone dangereuse jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié. Ventiler la zone.
- Porter les équipements de protection individuelle appropriés (voir section 8). Ne pas toucher au produit.
- Éviter d'envoyer le produit vers les égouts ou conduites d'eau souterraine.
- Dans le cas d'un déversement sur le sol, contenir le produit répandu au moyen de digues ériger avec des matières inertes telles que le sable ou de la terre. La solution peut être récupérée ou diluée avec précaution avec de l'eau puis neutralisée avec de l'acide tel que l'acide acétique ou l'acide chlorhydrique.
- Dans le cas d'un déversement dans l'eau, neutraliser avec un acide dilué.
- Si la nature du déversement exige l'établissement d'un rapport ou s'il y a risque pour l'environnement, signaler l'accident aux autorités gouvernementales compétentes.

**Produits chimiques de désactivation:** Neutraliser avec soin à l'aide d'un acide dilué (acide acétique, chlorhydrique ou sulfurique)

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 5 sur 12

**Méthode de disposition des rejets:** Disposer des rejets dans un site de traitement approuvé par les règlements en vigueur. Ne pas disposer de ces rejets avec les ordures domestiques ou vers les égouts.

**Note :** - Le matériel de nettoyage doit être approuvé par RCRA  
- Les fuites sont réglementées par le CERCLA: Quantité rapportable = 1000 lbs. (454 Kg)

## SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Précautions :** EXTRÊMEMENT CORROSIF! Avoir un équipement d'urgence disponible (feu, fuite, déversement, etc.). S'assurer que tous les contenants sont étiquetés. Porter l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Le personnel qui manipule le produit devrait avoir reçu une formation sur les risques et la manutention sécuritaire du produit.

**Techniques de manutention:** Toujours utiliser la plus petite quantité possible dans des endroits désignés avec une ventilation appropriée. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne servent pas. Les contenants vides peuvent renfermer des résidus dangereux. Ne pas utiliser sous forme pulvérisée. Toujours utiliser des équipements résistants à la corrosion. Transférer le produit avec précaution dans des contenants faits de matériel compatible. Ne jamais remettre du produit contaminé dans son contenant original. Une chaleur excessive peut se dégager lorsque le produit est mélangé avec de l'eau. Toujours suivre les directions de manutention sécuritaire afin de prévenir les risques d'ébullition et d'éclaboussures dangereuses avec l'eau. Ne jamais ajouter d'eau au produit. **TOUJOURS AJOUTER DE L'HYDROXYDE DE SODIUM DANS L'EAU** et agiter. Lorsque mélangé avec l'eau, ajouter lentement de petites quantités. Utiliser de l'eau froide afin de prévenir un dégagement de chaleur excessive.

**Conditions d'entreposage:** Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le contenant bien scellé lorsque pas utilisé ou lorsque vide. Éviter d'endommager le contenant. Tenir ce produit à l'écart des matières incompatibles comme les acides forts, les composés aromatiques azotés, paraffiniques azotés ou organohalogénés. Voir section 10 pour les incompatibilités. L'aire d'entreposage devrait être bien éclairée et bien ventilée, les matériaux de construction devraient être résistants à la corrosion. Utiliser de préférence des contenants d'alliage de nickel pour entreposer ce produit. Des contenants de plastique, d'acier revêtu de plastique, de plastique renforcé à la fibre de verre (résine d'ester vinylique Déakane) peuvent convenir. Les contenants scellés peuvent développer de la pression après une période d'entreposage prolongée. Les barils devraient être dépressurisés. Du personnel qualifié devrait effectuer la dépressurisation.

**Température d'entreposage:** Éviter les risques de gel! Ne pas exposer les récipients scellés à des températures dépassant 40°C (104°F).

## SECTION 8 - CONTRÔLES DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

### MESURES PRÉVENTIVES:

Les recommandations figurant dans la présente section indiquent le type de matériel pouvant offrir une protection contre les surexpositions à ce produit. Les conditions d'emploi, la pertinence des vérifications techniques ou d'autres contrôles, et les niveaux réels d'exposition permettront de fixer un choix sur le matériel de protection convenant à votre exploitation.

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 6 sur 12

**Vérifications techniques:** Des ventilateurs d'évacuation locaux sont requis à chaque endroit où il y a risque d'y avoir un point d'émission ou de dispersion d'une substance réglementée dans le milieu de travail. La méthode la plus économique et la plus sécuritaire afin de minimiser l'exposition du personnel est d'avoir un contrôle de la ventilation des substances le plus près possible du point d'émission. L'isolation des procédés et l'automatisation des mécanismes de manutention sont les mesures préventives les plus efficaces pour éviter tout contact personnel.

#### **ÉQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION:**

Toujours maintenir une douche oculaire ainsi qu'une douche d'urgence à proximité des aires de travail là où de l'hydroxyde de sodium est manipulé. Établir des exigences détaillées et spécifiques aux aires de travail sur le port de vêtements de protection.

**Protection des yeux:** Porter un écran facial complet et des lunettes monocloques antiacides s'il y a risque de contact.

**Protection de la peau:** Porter les vêtements appropriés pour prévenir le contact avec la peau.

#### ***Lignes directrices pour l'hydroxyde de sodium en solution, 30-70%:***

Les vêtements recommandés sont ceux offrant une résistance de plus de 8h00. Caoutchouc de butyle, caoutchouc naturel, néoprène, caoutchouc de nitrile, le polyéthylène, le polyvinyle chloré, le Teflon™, Viton™, Saranex™, 4H™, Barricade™, CPF 3™, Responder™, Trelchem HPS™, Tychem 10000™. Le polyvinyle d'alcool n'est pas recommandé car il n'offre pas une période de résistance assez longue.

#### **Protection respiratoire:**

Jusqu'à 10 mg/m<sup>3</sup>: Porter soit un appareil de protection respiratoire à adduction d'air avec approvisionnement en continu et protection des yeux ou un masque facial muni de cartouches filtrantes à haute efficacité pour les poussières, brouillards et fumées. Un respirateur à purification d'air avec des filtres à poussières, brouillards et fumées avec protection des yeux ou un appareil à adduction d'air autonome (SCBA) peuvent aussi être portés; ou encore porter un masque facial à adduction d'air.

Pour entrer dans des zones où les concentrations sont très élevées (plus de 10mg/m<sup>3</sup>) ou ne sont pas connues, porter un masque facial à pression positive; ou un masque facial avec un appareil respiratoire auxiliaire à pression positive.

**Pour fin d'évacuation:** Porter un masque facial avec des cartouches filtrantes à haute efficacité pour les poussières, brouillards et fumées ou porter un appareil à adduction d'air autonome (SCBA) d'évacuation.

#### **GUIDE D'EXPOSITION:**

**PRODUIT:** Hydroxyde de sodium

|   |                |                               |
|---|----------------|-------------------------------|
| Δ | TLV de l'ACGIH | 2 mg/m <sup>3</sup> (plafond) |
|   | PEL de l'OSHA  | 2 mg/m <sup>3</sup>           |
|   | IDLH du NIOSH  | 10 mg/m <sup>3</sup>          |
|   | REL du NIOSH   | C 2 mg/m <sup>3</sup>         |

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)  
Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 7 sur 12

**SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|  |  |
|--|--|
| <b>Noms alternatifs:</b>                             | Lessive, soude caustique en solution à 50%     |
| <b>Nom chimique:</b>                                 | Hydroxyde de sodium                            |
| <b>Famille chimique:</b>                             | Hydroxyde alcali                               |
| <b>Formule moléculaire:</b>                          | NaOH   |
| <b>Poids moléculaire:</b>                            | 40.01  |
| <b>État physique et apparence:</b>                   | Liquide clair ou légèrement trouble            |
| <b>Odeur:</b>  | Inodore  |
| <b>pH:</b>   | 14.0 (Solution aqueuse: 5%)                    |
| <b>Tension de vapeur:</b>                            | 0.2 Kpa (1.5mmHg) à 20°C (68°F) (solution 50%) |
| <b>Densité de vapeur (air=1):</b>                    | Sans objet                                     |
| <b>Point d'ébullition:</b>                           | 140°C (284°F) (solution 50%)                   |
| <b>Point de congélation:</b>                         | 12°C (53.6°F) (solution 50%)                   |
| <b>Solubilité (eau):</b>                             | Soluble en toutes proportions                  |
| <b>Densité:</b>                                      | 1.53 (Solution 50%) 15.5°C (60°F)              |
| <b>Taux d'évaporation:</b>                           | Sans objet                                     |
| <b>Viscosité (cp):</b>                               | 78.3 à 20°C (68°F)                             |
| <b>Masse volumique globale (lbs/pi<sup>3</sup>):</b> | 95.5   |
| <b>Coefficient de distribution Huile/Eau:</b>        | Essentiellement 0                              |

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité chimique:** Stable à la température ambiante.

**Produits dangereux de la décomposition:** Décomposition thermique : vapeurs d'oxyde de sodium.

**Conditions à éviter:** Éviter l'eau. Garder éloigné des matières incompatibles

**Substances incompatibles:** L'hydroxyde de sodium réagit violemment avec des produits chimiques organiques et inorganiques comme les acides concentrés, l'eau, organohalogénés, dérivés aromatique azotés, les paraffines azotées, les glycols et les peroxydes organiques. Réagit violemment avec l'eau pour générer de la chaleur, risque d'éclaboussures corrosives d'hydroxyde de sodium. Réaction violente de polymérisation des acétaldéhydes, acroléine, acrylonitrile. Le contact avec du tetrahydroborate ou des métaux comme l'aluminium, l'étain et le zinc produit de l'hydrogène, lequel est inflammable et explosif. Peut produire des substances inflammables au contact de 1,2-dichloroéthylène, trichloréthylène ou tetrachloroéthane. Produit du monoxyde de carbone lorsqu'en contact avec du sucre, comme le fructose, le lactose et le maltose.

**Corrosivité envers les métaux:** Corrosif pour l'aluminium, l'étain, le zinc, le cuivre, ainsi que la plupart des alliages où ils figurent tels que le laiton et le bronze. Corrosif pour les aciers à des températures au-dessus de 40°C (104°F)

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 8 sur 12

**Commentaires sur la stabilité et la réactivité:** Attaque lentement le verre à la température ambiante.

**Risques de polymérisation brutale:** Nuls. Ce produit entraîne toutefois la polymérisation dangereuse de l'acétaldéhyde, de l'acroléine et de l'acrylonitrile.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Pour plus d'informations d'ordre toxicologiques, référez à la section 3.

### DONNÉES TOXICOLOGIQUES:

**PRODUIT:** Hydroxyde de sodium

Données sur la toxicité: Orale DLLo – dose mortelle la plus faible publiée (lapin) = 500 mg/kg.  
LD<sub>50</sub> intra péritonéale souris = 40 mg/kg.

Données sur l'irritation: Tests Draize standards: 500 mg/24 heures peau de lapin sévère;  
400 µg yeux de lapin moyen; 1% yeux de lapin sévère.

**Mutagenèse:** Il n'existe aucune preuve de pouvoir mutagène.

**Effets toxiques sur la reproduction:** Aucune information disponible.

**Tératogenèse/embryogenèse:** Aucune information disponible.

**Substances synergiques:** Aucune information disponible

**Sensibilisation de la peau ou des yeux:** Aucune information disponible.

**Pouvoir Irritant:** Irritant fort (yeux et peau).

## SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

### **Information écotoxicologique:**

CL<sub>100</sub> carpio cyprinus 180 ppm/24h à 25°C (77°F).

TLm, gambusie 125 ppm/96h (eau douce).

TLm, crapet à oreilles bleues 99 mg/L/48h (eau potable).

**Persistance et dégradation:** Se dégrade facilement en réagissant avec le dioxyde de carbone contenu dans l'air. Ne s'accumule pas dans les organismes vivants.

## SECTION 13 – INFORMATION CONCERNANT L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Réviser les lois fédérales, provinciales et locales avant de procéder à la disposition.

Ne pas jeter avec les déchets domestiques ou dans les égouts.

Tout ce qui ne peut être recyclé ou récupéré, incluant les contenants doit être éliminé dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets dangereux conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales applicables. Le traitement, l'utilisation ou la contamination de ce produit peut modifier la procédure de gestion des déchets.

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 9 sur 12

**RCRA:** Avant la disposition, il faut tester les déchets dangereux pour la corrosion, D002.

**SECTION 14 – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT DU PRODUIT**

|  | TMD                             | DOT                         |
|--|---------------------------------|-----------------------------|
| <b>Appellation réglementaire:</b>                | Hydroxyde de sodium en solution | «Sodium Hydroxyde Solution» |
| <b>Classification/Division</b>                   | 8                               | 8                           |
| <b>Numéro d'identification du produit (NIP):</b> | UN1824                          | UN1824                      |
| <b>Groupe d'emballage:</b>                       | II                              | II                          |
| <b>Quantité Rapportable</b>                      | Sans objet                      | RQ = 1000 lbs (454 kg)      |
| <b>Plan d'intervention d'urgence</b>             | Non requis                      | Sans objet                  |

- Δ **IATA/OACI Description d'expédition:** UN1824, Hydroxyde de sodium en solution, Classe 8, GE II est accepté au transport aérien.
- Δ **Pour les urgences chimiques durant le transport qui nécessitent l'activation du plan de réponse d'urgence 24 heures d'Olin, appelez:**
- |        |                           |
|--------|---------------------------|
| U.S.   | 1-800-424-9300 – Chemtrec |
| Canada | 1-800-567-7455            |

**SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**

**INFORMATION CANADA:**

Ce produit a été classé selon les critères de risque des Règlements sur les Produits Contrôlés, et cette fiche signalétique contient tous les renseignements requis en vertu de ce règlement.

**Classification et règlements (S.I.M.D.U.T.):**

E : Corrosif.

**Loi canadienne sur la Protection de l'Environnement (LCPE) / Liste Intérieure des Substances du Canada:** oui

**Liste des ingrédients à exclure du SIMDUT:** Rencontre les critères pour l'exclusion à 1% ou plus.

Δ **INFORMATION ÉTATS UNIS:**

**Classification OSHA:** Dangereux selon la définition de « *Hazard Communication Standard* » (29 CFR 1910.1200)

**Règlement du SARA sections 313 et 40 CFR 372:** Non

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

Mise à jour/révision: 11 Mai 2010

Page 10 sur 12

**Catégories de danger du SARA, SARA sections 311/312 (40 CFR 370.2):**

AIGU: Oui  
 CHRONIQUE: non  
 FEU: Non  
 RÉACTIVITÉ: oui  
 FUITE SPONTANÉE: Non  
 PROCÉDÉ SÉCURITAIRE OSHA (29CFR1910.119): non

**CERCLA section 103 (40 CFR 302.4):** oui

**Quantité rapportable (RQ) selon CERCLA:** 1000 lbs (454 Kg)

**Statut de l'inventaire TSCA:** oui

Ce produit ne contient pas d'agent de destruction de l'ozone et n'est pas fabriqué à partir d'agent de destruction de l'ozone.

**Δ INFORMATION COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE):**

**Numéros EINECS:** 215-185-5

**Ingrédients selon le California Prop 65:**

Ce produit n'est pas répertorié mais pourrait contenir des éléments reconnus par l'État de la Californie pour causer le cancer ou avoir des effets toxiques sur le système reproducteur, tel qu'énumérés sous la Proposition 65 « The State Drinking Water and Toxic Enforcement Act ». Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le groupe technique d'Olin(800-299-6546).

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

Δ Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Olin ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

**Indicateur de révision**

Δ Dans la marge de gauche indique qu'une révision ou qu'une addition d'information a été faite depuis la révision précédente.

**Évaluation de l'Association nationale de protection contre les incendies (NFPA)  
 Évaluation du Système d'identification des matières dangereuses (HMIS).**

Δ

|       | NFPA | HMIS |
|-------|------|------|
| SANTÉ | 3    | 3    |

4 = très sévère  
 3 = sérieux  
 2 = modéré  
 1 = peu  
 0 = minimum  
 W = réagit avec l'eau  
 OX = Oxydant  
 \* = risque chronique pour la santé

**HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)**

**Mise à jour/révision:** 11 Mai 2010

Page 11 sur 12

|                          |     |     |
|--------------------------|-----|-----|
| INFLAMMABILITÉ           | 0   | 0   |
| RÉACTIVITÉ / INSTABILITÉ | 1   | 1   |
| AUTRES DANGERS           | S/O | S/O |

**Δ RÉFÉRENCES:**

1. Chemlist, STN Database, Chemical Abstract Service, 1999.
2. "CHEMINFO", via "CCINFOdisc", Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Hamilton, Ontario, Canada (2008).
3. DOSE, Royal Society of Chemistry, August 27, 1999.
4. HSDB – Hazardous Substances Data Bank, CCOHS, 2008.
5. RTECS-Registry of Toxic Effects of Chemical Substances, Recherche en-ligne, Base de données du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Doris V. Sweet, Ed., National Institute for Occupational Safety and Health, U.S. Dept. of Health & Human Services, Cincinnati, Date de la dernière révision, Août 2007.
6. « 2008 Treshold Limit Values and Biological Exposure Indices », American Conference of Government Industrial Hygienists, 2008.
7. The Merck Index, 11e ed., 1989.

**Δ LÉGENDE**

- ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 AFFF - Aqueous Film Forming Foam  
 AIHA - American Industrial Hygiene Association  
 CAS - Chemical Abstracts Service Registry Number  
 CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act  
 CFR - Code of Federal Regulations  
 IARC - International Agency for Research on Cancer/(CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer)  
 CL<sub>50</sub> - Concentration létale dans l'atmosphère censée tuer 50% d'un groupe d'animaux  
 DL<sub>50</sub> - Dose létale, censée tuer 50% d'un groupe d'animaux  
 DOT - Department of Transportation  
 EINECS - European Inventory of Existing Chemical Substances  
 EPA - Environmental Protection Agency / (Agence de protection de l'environnement)  
 ERAP - Emergency Response Assistance Plan  
 IATA - International Air Transportation Association / (Association du Transport Aérien International)  
 ICAO - International Civil Aviation Organization/(OACI - Organisation de l'Aviation Civile Internationale)  
 FRP - Fiberglass Reinforced Plastic  
 HMIS - Hazardous Materials Identification System  
 IDLH - Immediately Dangerous to Life and Health  
 MSHA - Mine Safety and Health Administration  
 NFPA - National Fire Protection Association  
 NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health  
 NTP - National Toxicology Program  
 OSHA - Occupational Safety & Health Administration

HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION (50%)

**Mise à jour/révision:** 11 Mai 2010

Page 12 sur 12

P/D - Pas disponible  
PEL - Permissible Exposure Limit  
PVC - Polyvinyl chloride  
RCRA - Resource Conservation and Recovery Act  
S/O - Sans objet  
SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act of the U.S. EPA  
SIMDUT - Système d'informations sur les matières dangereuses utilisées au travail  
STEL - Short Term Exposure Limit  
TMD - Transport de marchandises dangereuses/Règlements  
TLV - Threshold Limit Value  
TSCA - Toxic Substances Control Act  
TWA - Time Weighted Average  
WEEL - Workplace Environmental Exposure Level

---

**Préparé par: Olin  
(514) 397-6100**